



## REGLEMENT DU PROJET

Le projet **(R)assembler** consiste en la création d'une nouvelle cuvée du domaine Mazet des Croses en partant de vins bruts de cuve, juste après les fermentations.

Le premier objectif de ce projet, réservé à 100 participants, est de permettre à ces *covignerons*, via une newsletter hebdomadaire envoyée par le vigneron sur le blog créé pour ce projet, d'apprendre comment se construit une cuvée, étape par étape, et d'aborder les problématiques et les questionnements auxquels sont confrontés les vigneronns tout au long de l'année.

Le second objectif est de donner aux participants la possibilité de prendre part aux discussions et aux grandes décisions qui concernent l'élevage, l'assemblage des 4 cépages du domaine, le nom de la cuvée, la création de l'étiquette pour aboutir, en juillet 2010 à un vin imaginé et créé collectivement.

### Prix de la participation :

La participation au projet (R)assembler coûte 200 euros TTC. Cette somme donne le droit au participant de participer aux débats, discussions et aux votes concernant les grandes décisions. En outre, chaque participant recevra du vin pendant la durée du projet.

Voici ce que chaque participant recevra :

- 4 échantillons de 50 cl après les vinifications (novembre 2009)
- 4 échantillons de 75 cl et une éprouvette graduée avant l'assemblage (avril 2010)
- 2 échantillons de 75 cl (les 2 propositions les plus votées de l'assemblage final (mai-juin 2010)
- 6 bouteilles de 75 cl du vin fini (juillet-août 2010)

A la fin du projet, les participants auront la possibilité de commander des bouteilles supplémentaires de cette cuvée à un prix préférentiel. Enfin, les noms de tous les participants figureront sur l'étiquette du vin créé dans le cadre du projet.

### - Prix de vente de la cuvée créée dans le cadre du projet :

Le domaine pourra choisir le nombre de bouteilles qu'il souhaite produire de cette cuvée. Le nom de la cuvée sera déposé par le domaine auprès de l'INPI et lui appartiendra.

Il a été annoncé aux participants que le prix de vente de la nouvelle cuvée se situera entre les deux cuvées existantes (soit entre 8 € et 18 € TTC prix public)

Le prix de vente de ce vin dépendant de très nombreux critères économiques (rendements, choix des matières sèches, Les participants seront consultés au moment de fixer le prix mais la décision finale reviendra au domaine.

### **- Esprit :**

Chaque participant est responsable de ses actes et de ses paroles et s'engage à participer à ce projet dans un esprit confraternel et respectueux de l'avis des autres.

### **- Engagements du vigneron :**

Renaud Berthoud, propriétaire du domaine Mazet des Croses, s'engage à mener ce projet à bien dans un esprit convivial.

Il s'engage à envoyer une newsletter chaque semaine pour informer les participant sur l'avancée du projet.

Il s'engage à respecter les choix votés par la majorité des participants, dans le cadre exposé dans ce règlement.

Il s'engage à rembourser les participants si le projet ne devait pas être lancé faute de suffisamment d'inscrits.

### **- Ce que le domaine finance :**

Les frais de création du blog consacré au projet (graphiste, achat du nom de domaine, hébergement)

Les frais

Tous les travaux de la vigne (traitements, amendements, travaux manuels et mécaniques, vendanges...)

Les frais de vinification et d'élevage (analyses, achat de barriques, collage...)

Les frais de conception et d'impression de la nouvelle étiquette (graphiste, frais de clichés, impression)

L'achat des matières sèches (bouteilles, bouchons, capsules, étiquette, cartons)

Les frais de mise en bouteille

Les frais d'expédition des différents colis (envoi des échantillons et des vins finis)

**Dernier engagement :** Tous les participants, vigneron ou covigneron, s'engagent à s'amuser, à découvrir et à être surpris par le collectif pour une aventure que tout le monde souhaite enrichissante !